Ils saccagent une école à Meyzieu (69) puis y mettent le feu : 4 mois de prison avec sursis (MàJ)

25/04/2025 à 13h54



25/04/2025

> *Rhône: quatre mois de prison avec sursis pour les deux adolescents qui avaient incendié une école à Meyzieu*[*https://t.co/ESu9dGYCbG*](https://t.co/ESu9dGYCbG) [*pic.twitter.com/kBBvydiq6k*](pic.twitter.com/kBBvydiq6k)
>
> *— BFMTV (@BFMTV)* [*April 25, 2025*]

26/06/2024

Rapidement identifiés, les deux mineurs de 13 ans ont été interpellés le 20 juin dernier, présentés au juge pour enfants du tribunal de Lyon. À l'issue de leur garde à vue le 22 juin, ils ont été placés sous contrôle judiciaire, selon le Parquet de Lyon. Ils comparaîtront prochainement du chef de "*dégradation volontaire par moyen dangereux*".

France 3

24/06/2024

Je me suis rendu sur place pour constater les dégâts.
Je suis sans mots devant la dévastation causée par cet incendie. #Meyzieu #incendie #MarcelPagnol pic.twitter.com/TlBbytF8rS

— Christophe Quiniou (@c_quiniou) June 21, 2024







Sources des photos : [BFMTV Lyon](#) / [Le Progrès](#)

23/06/2024

> *Meyzieu (69) : lls saccagent l'école puis y mettent le feu [pic.twitter.com/qibxJYqYaA](#)*

> — Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) June 23, 2024

> Saccage d'une école à #Meyzieu :
> "Il est temps de stopper ces délinquants qui agissent en toute impunité et qui nous pourrissent la vie." réagit la candidate RN locale @Tiffany_Joncourpic.twitter.com/CZGCODTrym
>
> — Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) June 23, 2024

Deux jours après le terrible incendie qui a touché le groupe scolaire Marcel-Pagnol de Meyzieu (Rhône), les enquêteurs poursuivent leurs investigations. Les premiers éléments de l'enquête laissent entendre que l'origine de l'incendie serait «criminelle», selon une information du Progrès . Dans le cadre de l'enquête pénale ouverte par le parquet de Lyon pour «dégradations volontaires par incendie», deux mineurs ont été interpellés et placés en garde à vue par la DIPN du Rhône, confirme le parquet de Lyon au Figaro.

Deux classes, une au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage, ont été ravagées par les flammes. «*Les dégâts occasionnés empêcheront les élèves élémentaires de terminer l'année scolaire dans leur classe*», précisait la municipalité mercredi. Dans un communiqué publié jeudi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a donné des détails sur l'étendue des dégâts. «*Plusieurs classes, des espaces communs tels que le périscolaire, le réfectoire et les couloirs*», précise le communiqué.

Les 240 élèves de l'école primaire Marcel-Pagnol vont tout de même pouvoir terminer leur année scolaire. La Région Auvergne-

Rhône-Alpes a annoncé dans son communiqué que «le *nouveau lycée Colonel-Arnaud-Beltrame inauguré en septembre 2023*» sera réquisitionné pour les accueillir. Les deux établissements ne sont distants que de quelques kilomètres. Au total, dix classes sont concernées par ce dispositif. L'école sinistrée restera, elle, fermée pour une durée indéterminée.

Le Figaro